



Comité des transports

SUITE À DONNER 21

Le mercredi 5 September 2012, 9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota : 1. Veuillez noter que toute présentation écrite ou orale (accompagnée de votre nom, mais sans vos coordonnées) sera versée aux dossiers publics et sera mise à la disposition du Conseil municipal et de la population.**
- 2. À moins d'avis au contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seraient normalement présentés au Conseil le 26 septembre 2012 dans le rapport 20 du Comité des transports.**

RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal 20 de la réunion du 4 juillet 2012 est adopté.

ADOPTÉ

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- CT 06-12 - Réasphaltage de la partie de la rue Bank située entre Catherine et Roseberry (Clark)

REÇU

1. **LE CENTREVILLE EN ACTION – PRÉSENTATION VERBALE**
SOMERSET (14)
-

REÇU

-
2. RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET
MOTIONS DU COMITÉ DES TRANSPORTS POUR LA PÉRIODE SE
TERMINANT LE 20 AOÛT 2012
ACS2012-CMR-CCB-0056 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

Que le Comité des transports prenne connaissance du présent rapport.

REÇU

3. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION DU TRANSPORT DU
CHEMIN RICHMOND/WESTBORO - AJOUT D'UNE SECTION
D'INTERPRÉTATION AU RAPPORT
ACS2012-PAI-PGM-0202 KITCHISSIPPI (15), BAIE (7)
-

Que le Comité des transports commande au Conseil d'approuver l'ajout d'une « Section d'interprétation » au Plan de mise en œuvre de la gestion du transport du chemin Richmond/Westboro.

ADOPTÉ

4. ACQUISITION DE TERRAIN – PROJET DU CHEMIN TRIM (DU CHEMIN
NORTH SERVICE AU CHEMIN INNES), GUSARA THANDA
ACS2012-PAI-REP-0027 ORLÉANS (1)
-

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver l'acquisition en fief simple d'un terrain d'une superficie approximative de 4 010 m² décrit comme une partie du lot 30, concession 1, dans le canton géographique de Cumberland, ville d'Ottawa, illustré par la parcelle 1 dans le document 1, auprès de Gusara Thanda, pour la somme de 600 000 \$, sans compter les taxes et les frais juridiques liés à l'achat, conformément à l'article 30 de la Loi sur l'expropriation.

ADOPTÉ

-
5. INSTALLATION DE FEUX DE SIGNALISATION À L'INTERSECTION DE
L'AVENUE BIRCH ET DU CHEMIN HEMLOCK
ACS2012-CMR-TRC-0013 RIDEAU-ROCKCLIFFE (13)

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver l'installation de feux de signalisation à l'intersection de l'avenue Birch et du chemin Hemlock, dans le cadre de la réalisation prochaine de la voie cyclable est-ouest.

ADOPTÉ

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

- A. STRATÉGIE DE CONSULTATION – RÉVISIONS DU PLAN OFFICIEL ET
DES PLANS DIRECTEURS
ACS2012-PGM-PAI-0211 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REÇU